

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

077277122

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

077277130



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH)

(Révision: 1/11/2019; Remplace :2/9/2015)

Section 1 Identification de la substance, de sa formulation, de la société/l'entreprise.

1.1 Identificateur du produit

Type du produit : Lubrifiant dentaire et séparateur de modèles

Nom commercial : **Gator™**
Die Lube

1.1 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées utilisation du produit: Lubrifiant dentaire et séparateur de modèles

Utilisations déconseillées : Pour utilisation professionnelle uniquement.

1.2 Détails du fournisseur de la substance ou du mélange

Fabricant :

Whip Mix Corporation
361 Farmington Avenue
Louisville, Kentucky, USA 40209
Numéro de téléphone d'urgence : (502) 634-1451
Numéro de télécopieur : (502) 634-4512

UE Importateur

Whip Mix Europe GmbH
Wißstrasse 26 – 28
D – 44137 Dortmund
Germany
+49 (0) 231 / 567 70 8-0

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Urgences de transport : *CHEMTREC 1(800) 424-9300 (États-Unis et Canada)*
Appels internationaux : 1- 703-527-3887 (Appels à frais virés acceptés)

Autres informations sur le produit: www.whipmix.com

Section 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification OSHA/SIMDUT/SGH/CLP (1272/2008) :

Dangers pour la santé	Risques physiques :	Risques environnementaux
Irritation oculaire de catégorie 2A (H319) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique de catégorie 3 (H336)	Liquide Inflammable Catégorie 2 (H225)	Non Dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Danger!



H225 Vapeur et liquide hautement inflammables

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Prévention

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P233 Maintenir le conteneur bien fermé

P240 Mettre à la terre et attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241 Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage
antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les brouillards,
vapeurs ou aérosols. P264 Se laver
soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un
endroit bien ventilé. P280 Portez des gants de
protection et une protection oculaire.

Réponse

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser brouillard d'eau, de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction.

Stockage et élimination

P403 + P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais. Maintenir le conteneur bien fermé. P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer les contenus et récipients adéquatement conformément à toutes les réglementations locales et nationales.

2.3 Autres dangers : Aucun

Section 3 Composition/informations relatives aux ingrédients.

<u>Substance</u>	<u>N° CAS. / Numéro CE</u>	<u>%</u>	Classification CLP/SGH (1272/2008)
Isopropanol (Isopropyl Alcool)	67-63-0 / 200-661-7	65-95	Flam Liq. 2 H225 Irritation des yeux 2A H319 STOT SE 3 H336
Glycérine	56-81-5 / 238-878-4	1-5	Non dangereux

Voir la section 16 pour le texte intégral des classifications SGH.

SECTION 4 Mesures de premiers soins.

4.1 Description des mesures de premiers soins

Inhalation : Transporter la personne exposée à l'air frais. Si l'irritation ou d'autres symptômes persistent, obtenir des soins médicaux. **Yeux** : Rincer à grande eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières écartées. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Peau : Laver la peau avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés : Cause l'irritation des yeux. Un contact prolongée avec la peau peut provoquer une irritation et un dessèchement de la peau. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial soit requis: Une attention médicale immédiate n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.

Section 5 Mesures de luttés contre l'incendie.

5.1 Agent d'extinction : Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard, mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone ou poudre chimique sèche.

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange : Ce produit est hautement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long des surfaces vers des sources d'inflammation éloignées et provoquer un retour de flamme. Le contenant fermé peut se rompre lorsqu'il est exposé à une chaleur extrême.

5.3 Conseil pour pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau.

Section 6 Procédures en cas de déversement.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer la zone de déversement et éloigner le personnel non protégé. Éliminer toute source d'allumage. Aérer la zone avec un équipement antidéflagrant. Portez des vêtements de protection appropriés comme décrit dans la section 8.

6.2 Précautions environnementales : Signaler les rejets comme l'exigent les autorités locales, étatiques et fédérales.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Contenir et absorber avec un matériau absorbant inerte et placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Utiliser un équipement de manutention qui ne provoque pas d'étincelles. Si le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'arrêter la fuite. Ne pas déverser dans les égouts!

6.4 Référence à d'autres sections : Reportez-vous à la section 8 pour l'équipement de protection individuelle et à la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 Manutention et entreposage.

7.1 Precautions for Safe Handling Avoid contact with the eyes, skin and clothing. Avoid breathing vapors. Wear protective clothing and equipment as described in Section 8. Use only with adequate ventilation. Wash thoroughly with soap and water after handling. Keep containers closed when not in use. Keep product away from heat, sparks, flames and all other sources of ignition. Do not permit smoking in use or storage areas. Use with non-sparking tools and explosion proof equipment. Electrically bond and ground containers for transfer.

Les contenants vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Suivre toutes les précautions de sécurité lors de la manipulation des contenants vides.

Stocker conformément à la réglementation relative au stockage des liquides inflammables. Conserver dans un endroit sec et bien aéré, à l'abri de la chaleur, de la lumière directe du soleil et de toute source d'ignition. Conserver à l'écart des oxydants et autres matières incompatibles. Protéger des dommages physiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Utilisations industrielles : Aucun identifié

Utilisations professionnelles : Lubrifiant dentaire et séparateur de modèles

Section 8 Mesures de contrôle d'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Isopropanol (alcool isopropylique)	400 ppm MPT OSHA LEP 200 ppm MPT, 400 ppm LECT ACGIH VLS 200 ppm MPT, 400 ppm LECT Belgium LEP 200 ppm MPT, 400 ppm LECT Allemand MAK 200 ppm MPT, 400 ppm LECT Ireland LEP 200 ppm MPT, 400 ppm LECT Spain LEP 200 ppm MPT, 400 ppm LECT UK WEL
Glycérine	mg/m3 MPT OSHA LEP (fraction respirable) 15 mg/m3 MPT OSHA LEP (poussières totales) 10 mg/m3 MPT Belgium OEL 10 mg/m3 MPT France OEL 50 mg/m3 MPT, 100 mg/m3 LECT German MAK 10 mg/m3 MPT Ireland 10 mg/m3 MPT Spain OEL 10 mg/m3 MPT UK WEL

Reportez-vous aux réglementations locales pour les limites d'exposition non répertoriées ci-dessus.

8.2 Contrôles de l'exposition :

Procédures de surveillance recommandées : Aucun.

Contrôles techniques appropriés : Utiliser avec une ventilation aspirante locale adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire : Si les niveaux d'exposition sont dépassés et qu'une irritation est ressentie, un respirateur anti-poussière/brouillard approuvé, adapté à la forme et à la concentration des contaminants, doit être utilisé. Aux États-Unis, se référer aux réglementations OSHA, dans l'UE, se référer aux normes EN (EN 149 ou 405). Le choix et l'utilisation de l'équipement respiratoire doivent être conformes aux réglementations applicables et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : Pour une utilisation prolongée, porter des gants imperméables. Dans l'UE, se référer à EN 374.

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les produits chimiques si des éclaboussures sont possibles. Dans l'UE, se référer à EN 166.

Autres : Vêtements imperméables au besoin pour éviter la contamination des vêtements personnels.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence : Liquide transparent multicolore

Odeur : Odeur d'alcool.

Seuil d'odeur : 0,442 (isopropanol)

pH: Non disponible

Point de fusion/point de congélation : -126,2°F (-87,9°C) **Point d'ébullition :** 179,6°F (82°C)
(isopropanol)

Point d'éclair : 44,6°F (7°C)

Taux d'évaporation : 2,3 (butyl alcool = 1)

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limites d'inflammabilité : LIE: 2,0 (isopropanol)

LSE : 12,7 (isopropanol)

Pression de vapeur : Environ 33 mmHg à 20°C **Densité de vapeur (air = 1) :** ~2

Densité relative: 0,75 à 0,85

Solubilité dans l'eau : Appréciable

Coefficient de partition : n-octanol/eau: Non disponible **Température d'auto-inflammation:** 750°F (399°C)

Température de décomposition : Non disponible **Viscosité :** Sans objet

Propriétés explosives : Sans objet **Propriétés oxydantes :** Sans objet

9.2 Informations Supplémentaires : Aucun disponible

Section 10 Données sur la stabilité et la réactivité.

10.1 Réactivité : Aucun connu.

10.2 Stabilité chimique : Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter : Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'inflammation.

10.5 Matériaux incompatibles : Éviter les agents oxydants, les acides, les aldéhydes, les amines, les caustiques, les composés chlorés et les alcanolamines.

10.6 Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone, des aldéhydes, des cétones et des fragments de polymère.

Section 11 Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets possibles sur la santé :

Yeux : Peut provoquer une irritation avec rougeurs, larmoiements et picotements.

Peau : Un contact prolongée peut provoquer une irritation et un dessèchement de la peau.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses et de l'appareil gastro-intestinal et une dépression du système nerveux avec des symptômes de maux de tête, d'étourdissements, de nausées, de narcose et d'inconscience.

Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et une dépression du système nerveux central avec des symptômes de maux de tête, d'étourdissements, d'étourdissements, d'intoxication, de nausées, de vomissements, de désorientation, de stupeur et d'inconscience.

Effets chroniques sur la santé : Aucun connu.

Mutagénicité : Aucun des composants ne s'est avéré provoquer une activité mutagène.

Toxicité reproductrice : Aucun des composants n'a été démontré comme causant une toxicité pour la reproduction ou le développement.

Cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérigène par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Données sur la toxicité aiguë :

Isopropanol : DL50 Oral rat 5840 mg/kg; Inhalation rat CL50 24,6 mg/L/4 heures, Cutané lapin DL50 13900 /kg

Glycérine : DL50 Oral rat 12,600 mg/kg, Dermique lapin DL50 >10,000 mg/kg

Section 12 Données écologiques.

12.1 Écotoxicité :

Isopropanol : 96 heures CL50 Pimephales promelas 10 000 mg/L, 24 heures DL50 daphnia magna > 10 000 mg/L
Glycérine : 96 heures CL50 Oncorhynchus mykiss > 5 000 mg/L, 48 heures DL50 daphnia magna 1 955 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité : L'isopropanol et la glycérine sont facilement biodégradables.

12.3 Potentiel bioaccumulatif : L'isopropanol et la glycérine ont un FBC de 3. Cela donne à penser que le potentiel de bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible

12.4 Mobilité dans le sol : L'isopropanol et la glycérine sont très mobiles dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Les composants ne répondent pas aux critères PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables : Non requis.

Section 13 Précautions pour l'élimination.

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Éliminer conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales.

Section 14 Informations relatives au transport.

	14.1 N° UN	14.2 Nom d'expédition approprié UN	14.3 Classe de danger :	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Risques environnementaux
US DOT	UN 1219	Solution d'alcool isopropylique	3	PG II	
TMD canadien	UN 1219	Solution d'alcool isopropylique	3	PG II	
UE ADR/RID	UN 1219	Solution d'alcool isopropylique	3	PG II	
IMDG	UN 1219	Solution d'alcool isopropylique	3	PG II	
IATA/ICAO	UN 1219	Solution d'alcool isopropylique	3	PG II	

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur : Sans objet

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe III de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC) :
Sans objet – le produit est transporté uniquement sous forme emballée.

SECTION 15 Informations réglementaires.

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange Règlements des États-Unis

Section 313 de la SARA (40 CFR 372) : Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) toxique(s) suivant(s) soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de SARA (40 CFR 372: Isopropanol (alcool isopropylique)

SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Catégories de danger : Reportez-vous à la section 2 pour la classification des risques OSHA.

Loi de 1980 sur la réponse environnementale complète, l'indemnisation et la responsabilité (CERCLA): Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration CERCLA. De nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration des rejets. Signaler les déversements requis en vertu des réglementations fédérales, étatiques et locales.

Loi américaine sur les substances toxiques (TSCA): Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA

California : Ce produit contient les substances suivantes reconnues par l'État de Californie comme étant cancérigènes et/ou toxiques pour la reproduction : Aucun

Inventaires Internationaux Des Produits Chimiques

Australie: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'Inventaire australien des substances chimiques (AICS) ou exemptés.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS).

Chine: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) ou exemptés.

Union européenne : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EINECS ou exemptés.

Corée: Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la liste coréenne des produits chimiques existants (KECL) ou exemptés.

Nouvelle Zélande: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC) ou exemptés.

Philippines : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) ou exemptés.

Taïwan : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des produits chimiques nouveaux et existants de Taiwan (NECI).

16. Informations Supplémentaires.

Classement HMIS: Santé 2 Inflammabilité 3 Réactivité 0
Danger : 4-Sévère ; 3-Sérieux ; 2-Modéré; 1-Léger; 0 – Minimaux

Classification CLP/SGH et phrases H pour référence (voir section 3)
Liquides inflammables 2 Liquide Inflammable Catégorie 2
Irritation des yeux 2A Irritation des yeux Catégorie 2A
STOT SE 3 Toxicité systémique pour certains organes cibles exposition unique Catégorie 3

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables
H319 Provoque une grave irritation des yeux
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

Préparée par :

Denise A. Deeds

Traduit par :

Date : 11 Janvier 2019

Date :

